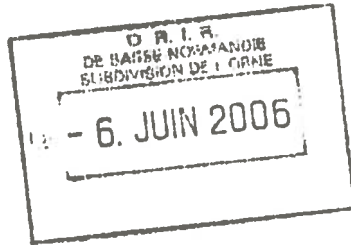


→ DP



DRIRE de Basse-Normandie
Subdivision de l'Orne
A l'ATT. de Mr PHILIPPS
ZIN – Rue Nicolas Appert
BP 90229
61007 Alençon Cedex

LR avec AR

Champagné, le 31 mai 2006

OBJET : Dossier de cessation d'activité
Votre courrier du 08 mars 2006

Monsieur,

Suite à la cessation de notre activité de transit de déchets métalliques sur un site situé au lieu-dit « La Bergerie » à Vimoutiers (61), vous nous avez demandé de démontrer que les terrains concernés ne présentent pas de contamination aux hydrocarbures.

Ainsi, nous avons fait réaliser par un bureau d'étude des prélèvements et analyses de sol. Nous vous envoyons deux exemplaires de leur rapport.

Restant à votre entière disposition,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Marie-José YVON-PASSENAUD

Directeur Général



SIÈGE SOCIAL - RN 23 - 72470 CHAMPAGNÉ - Tél. : 02 43 54 12 54 - Fax : 02 43 89 15 38

41170 MONDOUBLEAU
Tél. : 02 54 80 93 57
Fax : 02 54 80 76 73

35500 VITRÉ
Tél. : 02 99 74 43 59
Fax : 02 99 74 47 56

53000 LAVAL
Tél. : 02 43 53 49 30
Fax : 02 43 49 01 94

27300 COURBÉPINE
Tél. : 02 32 43 01 86
Fax : 02 32 46 55 44

14100 LISIEUX
Tél. : 02 31 61 04 04
Fax : 02 31 61 99 82

contact@passenaud-recyclage.fr

Société PASSENAUD
Site de Vimoutiers

D. P. I. A.
DE BASSE-NORMANDIE
SUBDIVISION DE L'ORNE
- 6. JUIN 2006

Diagnostic de pollution des sols



	Vérfifié par	Approuvé par	Rédigé par
Date	Mai 2006	Mai 2006	Mai 2006
EAS Environnement	Nicolas CONSORTI <i>[Signature]</i>	Didier BARBET <i>[Signature]</i>	Benoît BIDEZ <i>[Signature]</i>

Siège social
R.N.23 - Route de Paris
72470 CHAMPAGNÉ
Tél : 02 43 54 12 54
Fax : 02 43 89 15 38
contact@passenaud-recyclage.fr

DRIRE de Basse Normandie
Subdivision de l'Orne
A l'Att. De Monsieur LERALLE
Rue Nicolas Appert
BP 90229
61007 ALENCON Cedex

Champagné, le 31 octobre 2007

Objet : Dossier cessation d'activité
Site de Vimoutiers (61)
Réf : DP.2007.512.IC.555

Monsieur,

Dans votre courrier en date du 11 octobre 2007, vous nous demandez de réaliser une nouvelle étude pour le site que nous avons loué 2 années consécutives sur Vimoutiers (61), site de stockage de déchets métalliques.

Je vous rappelle que pour ce site nous avons déjà fourni les éléments suivants :

- Diagnostic de pollution des sols en mai 2006 : le guide B.R.G.M était en vigueur à cette date
- Etude d'impact sur la santé publique en mars 2007

Par ailleurs, nous avons contacté un bureau d'étude spécialisé, il nous a confirmé qu'il ne pouvait pas y avoir un risque sanitaire par inhalation car le site n'avait jamais utilisé de produits volatiles. Ce type d'étude est généralement demandé pour les industries utilisant des produits toxiques en concentration importante. Une étude complémentaire n'est donc pas nécessaire.

Je vous remercie de votre compréhension,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Marie-José YVON-PASSENAUD

Directeur Général



S.A.S. au capital de 568 000 € - SIRET / 412 242 315 000 15 - T.V.A. FR 43 412 242 315

SOMMAIRE

<u>I. ACTIVITES SUR LE SITE</u>	1
<u>II. CONTEXTE DE L'ETUDE</u>	1
<u>III. MESURES REALISEES</u>	1
<u>IV. RESULTATS D'ANALYSES</u>	4
<u>ANNEXES</u>	5
Annexe 1	6
Annexe 2	7
Annexe 3	8

I. ACTIVITES SUR LE SITE

Le site étudié est situé sur la commune de Vimoutiers (41) au lieu dit 'La Bergerie'.
Ce site appartient à Monsieur DELAYE.

La société PASSENAUD a loué et exploité ce site du 1 octobre 2001 au 15 février 2004.
Elle stockait de la ferraille et des carcasses de voitures dépolluées.
Aucun copeau n'était stocké sur ce site par la société PASSENAUD.

De même, aucune machine, aucune cuve de fioul ou de gasoil n'était présente sur le site lors de l'exploitation par la société PASSENAUD. Le plein des camions était réalisé dans une station service.

Les camions ne stationnaient pas sur ce site.

Le bâtiment était utilisé par la société PASSENAUD pour le stockage de métaux propres.

Avant l'exploitation de ce site par la société PASSENAUD, Monsieur DELAYE exerçait depuis 1965 une activité de récupération et de stockage de déchets métalliques industriels et de carcasses de voitures.

II. CONTEXTE DE L'ETUDE

La DRIRE, dans son courrier du 8 mars 2006, demande la réalisation de prélèvements de sol et des analyses dans les secteurs du site susceptibles d'avoir été souillés par des hydrocarbures.

III. MESURES REALISEES

Nous avons effectué, le vendredi 14 avril 2006, 5 prélèvements de sols à la pelle mécanique sur le site de Vimoutiers.

Les échantillons ont été prélevés dans les 50 premiers centimètres du sol, zone potentiellement polluée par les hydrocarbures.

Ces prélèvements ont ensuite été envoyés en laboratoire pour analyse des hydrocarbures totaux.

Nous avons fait des sondages jusqu'à 5 m de profondeur afin d'étudier la composition du sol.

La zone située derrière le bâtiment (voir plan de masse en annexe n°2) servait pour le stockage de bennes vides et le stationnement des véhicules des employés PASSENAUD.

Sur cette zone, aucun stockage de ferrailles ou de carcasses de voitures n'a eu lieu.

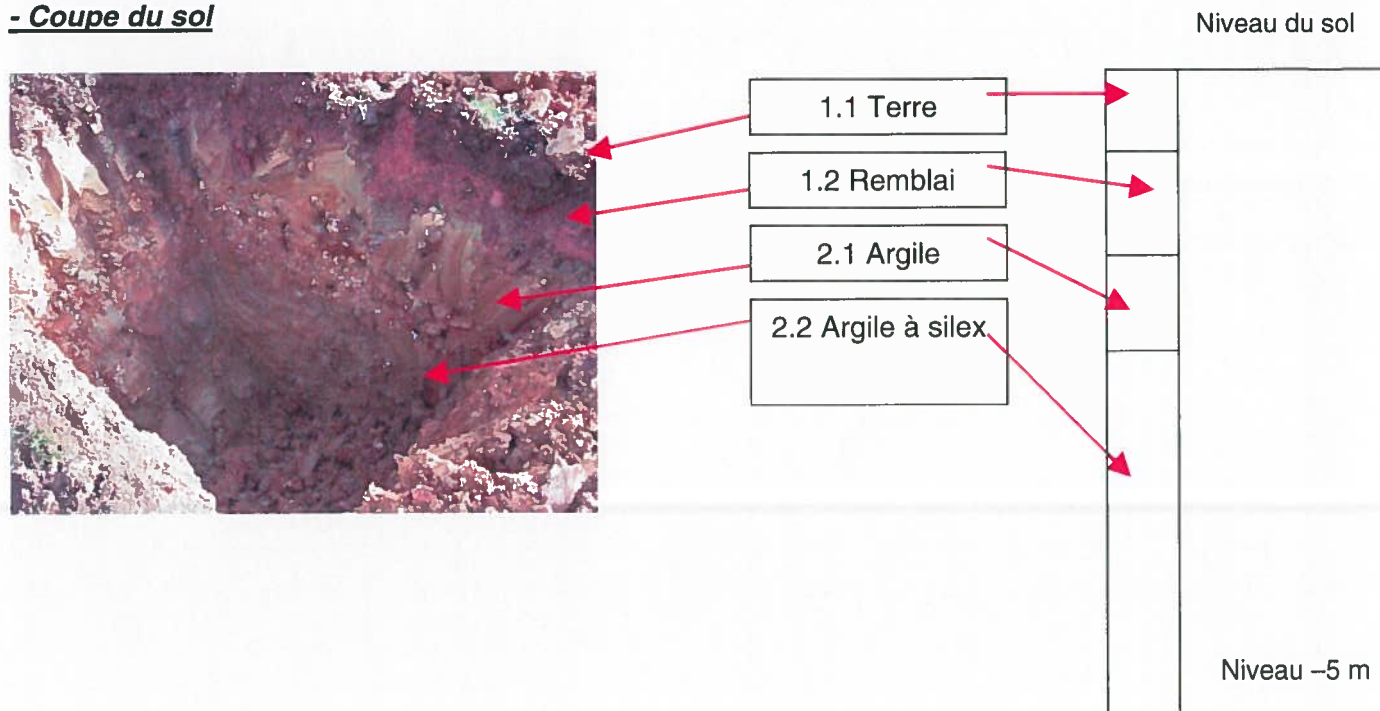
Par conséquent, nous n'avons pas réalisé de prélèvement de sol sur cette zone.

Un protocole a été rédigé avant les mesures. Il se trouve en annexe 1.

- Localisation des prélèvements :

Le plan en annexe 2 localise les emplacements des différents sondages.

- Coupe du sol



- Organisation des différentes couches :

1.1 Terre végétale :

Cette couche a une épaisseur d'environ 10 cm. Elle est uniforme sur le site.

1.2 Remblai :

Cette couche est inégalement répartie sur le terrain. Elle est constituée de graves de différentes natures. Cela correspond à plusieurs empierrements successifs.

L'épaisseur de remblai est plus importante au niveau des bandes de roulements de véhicules (environ 50 cm).

1.3 Argile :

L'épaisseur de cette couche varie entre 10 et 50 cm. Il s'agit d'une argile fine très imperméable.

1.4 Argile à silex :

Cette couche fait environ 3 à 4 mètres d'épaisseur. Elle est très majoritairement constituée de gros silex. Cette couche est, du fait de sa composition, peu perméable.

- Constats visuels et olfactifs sur les différents sondages au niveau des premières centimètres de profondeur :

Point de prélèvement	Constat olfactif	Constat visuel
P1	Odeur d'hydrocarbures	Traces hydrocarbures dans la couche superficielle (0-20cm)
P3	Pas de d'odeur particulière	Pas de traces dans la couche superficielle
P4	Forte odeur d'hydrocarbure	Traces hydrocarbures en surface (0-50cm)
P5	Pas d'odeur particulière	Pas de traces dans la couche superficielle
P6	Forte odeur d'hydrocarbures	Traces hydrocarbures en surface (0-50cm)

IV. RESULTATS D'ANALYSES

Point de mesure	Valeurs hydrocarbures mesurées (mg/Kg)	Seuil VCI usage sensible (mg/Kg)	Seuil VCI usage non sensible (mg/Kg)
P1	2613	5000	25 000
P3	2107		
P4	13693		
P5	606		
P6	8821		

- Commentaires :

Les teneurs en hydrocarbures pour les points P4 et P6 qui se situent au milieu du site sont les plus élevés. Cela correspond à la principale zone de déchargement et de stockage des carcasses de voitures et des ferrailles.

Cependant, toutes les concentrations en hydrocarbures totaux sont en dessous du seuil VCI usage non sensible.

Conclusion :

La société PASSENAUD a exploité ce site durant seulement 2 ans (stockage de ferrailles et de carcasses de voitures).

Monsieur DELAYE exerçait déjà cette même activité sur ce site depuis 1965.

Ce site a toujours été réservé à un usage industriel. Il est considéré comme un site à usage non sensible.

C'est au centre de la parcelle que nous observons les concentrations en hydrocarbures totaux les plus importantes. Cette présence d'hydrocarbures peut avoir une origine diverse et variée (stockage de ferraille contenant des traces d'huiles, fuite de réservoir au niveau de carcasses de voitures,...).

Sur le reste du site, nous constatons des teneurs en hydrocarbures moins importantes.

Cependant, pour tous les points, les teneurs en hydrocarbures totaux ne dépassent pas le seuil VCI usage non sensible ; ce qui est tout à fait compatible pour un usage industriel du site.

Concernant l'origine de la présence d'hydrocarbures au niveau de la couche superficielle du sol, celle-ci ne peut pas être imputable exclusivement à l'exploitation du site par la société PASSENAUD étant donné :

- la très faible durée d'exploitation de ce site par la société PASSENAUD
- l'exploitation de ce site sur environ 36 an par Monsieur DELAYE

La présence d'une couche d'argile à faible profondeur a provoqué le confinement de la pollution dans la couche de terre superficielle.

Cette couche d'argile permet donc d'éviter l'infiltration des hydrocarbures plus profondément dans le sol.

Nous en déduisons donc l'absence de risques pour la population.

Des investigations complémentaires ne devraient donc pas être nécessaires.

Listes des annexes

- Annexe 1 : Protocole de mesures
- Annexe 2 : Plan de localisation des points de prélèvements.
- Annexe 3 : Résultats des analyses

ANNEXE 1 :

Protocole de mesures

Société PASSENAUD
Site de Vimoutiers

Protocole des prélèvements de sols

EAS
Environnement



	Vérfié par	Approuvé par	Rédigé par
Date	Avril 2006	Avril 2006	Avril 2006
Passenaud Vimoutiers			
EAS Environnement	Nicolas CONSORTI Ingénieur	Didier BARBET Directeur Technique	Benoît BIDET Technicien

Mesures prévues

Nous effectuerons, le vendredi 14 avril 2006, 5 prélèvements de sols à la pelle mécanique sur le site de Vimoutiers.

Les échantillons seront prélevés dans les 50 premiers centimètres du sol, zone potentiellement polluée par les hydrocarbures.

Ces prélèvements seront ensuite envoyés en laboratoire pour analyse des hydrocarbures totaux.

Nous ferons des sondages jusqu'à 5 m de profondeur afin d'étudier la composition du sol.

Planning

Notre technicien Benoît BIDET réalisera cette campagne au cours de la semaine 15.

Cette intervention serait réalisée le **vendredi 14 Avril 2006** selon le planning suivant :

Vendredi 14 Avril 2006

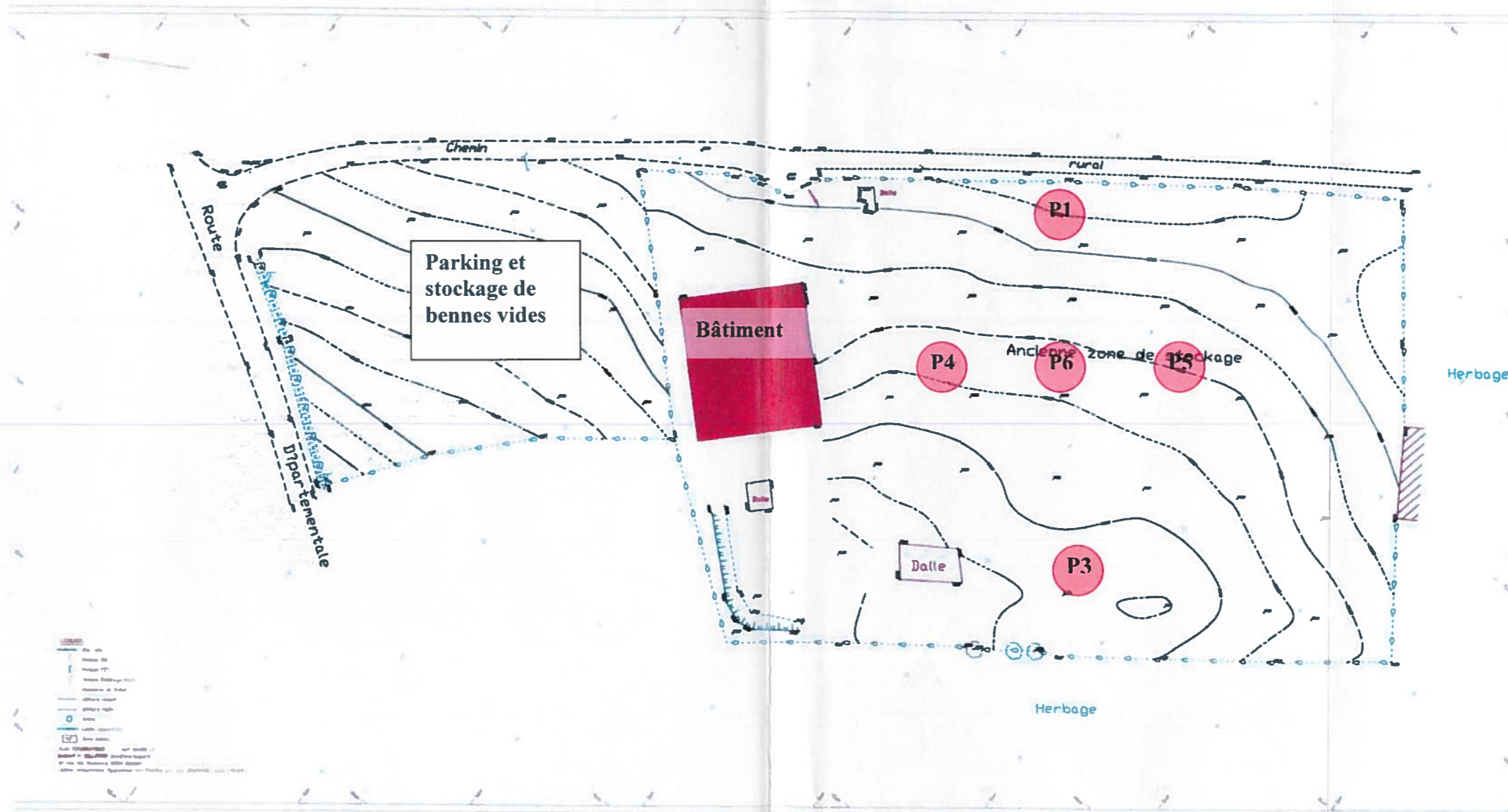
- 9h00 : Arrivée sur site et repérage des points
- 9h00 – 12h00 : Prélèvements de sols avec le pelleteur.

ANNEXE 2 :

Plan de localisation des points de prélèvement.

PLAN DE MASSE DU SITE
ECHELLE 1/750

P Localisation des points de
prélèvement de sol



ANNEXE 3 :

Résultats des analyses

REFERENCES FOURNIES PAR LE CLIENT

Cde : 82751
Devis :
Recu EVRY, le 28/04/06 **Preleve le**
Demandeur: D.BARBET
ClientID: EAS-PAS-P1 0-20
Description:
Nature: SOL
Commentaire:

EAS ENVIRONNEMENT

ZAC du Moulin aux Moines
Espace Entreprende 72
F 72650 LA CHAPELLE ST AUBIN
FRANCE

EVRY, le 4 - mai - 06

RAPPORT D'ESSAI
EV06-08980.001

Page 1 of 5

		Resultats	Unites	Min	Max
TENEUR EN EAU SUR BRUT	NF ISO 11465 X 31-102 08-94	8,77	%		
HYDROCARBURES TOTAUX EXPRIME/SEC	X 31-410 : 01 sept 94	2613	mg/kg		
RATIO ABSORBANCE -CH/(=CH2 + -CH3)	X 31-410 : 01 sept 94	0,01			

Les paramètres avec un astérisque ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s).

L'accréditation par la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Le présent rapport ne concerne que le produit soumis à l'analyse.

Le présent rapport est émis par la Société conformément à ses conditions Générales de Services (copie disponible sur demande)

REFERENCES FOURNIES PAR LE CLIENT

Cde : 82751
Devis :
Recu EVRY, le 28/04/06 Preleve le
Demandeur: D.BARBET
ClientID: EAS-PAS-P3 0-30
Description:
Nature: SOL
Commentaire:

EAS ENVIRONNEMENT

ZAC du Moulin aux Moines
Espace Entreprende 72
F 72650 LA CHAPELLE ST AUBIN
FRANCE

EVRY, le 4 - mai - 06

RAPPORT D'ESSAI
EV06-08980.002

Page 2 of 5

		Resultats	Unites	Min	Max
TENEUR EN EAU SUR BRUT	NF ISO 11465 X 31-102 08-94	17,14	%		
HYDROCARBURES TOTAUX EXPRIME/SEC	X 31-410 : 01 sept 94	2107	mg/kg		
RATIO ABSORBANCE -CH/(=CH2 + -CH3)	X 31-410 : 01 sept 94	0,01			

Les paramètres avec un astérisque ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s).

L'accréditation par la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Le présent rapport ne concerne que le produit soumis à l'analyse.

Le présent rapport est émis par la Société conformément à ses conditions Générales de Services (copie disponible sur demande)

REFERENCES FOURNIES PAR LE CLIENT

Cde : 82751
Devis :
Recu EVRY, le 28/04/06 **Preleve le**
Demandeur: D.BARBET
ClientID: EAS-PAS-P4 0-50
Description:
Nature: SOL
Commentaire:

EAS ENVIRONNEMENT

ZAC du Moulin aux Moines
 Espace Entreprende 72
 F 72650 LA CHAPELLE ST AUBIN
 FRANCE

EVRY, le 4 - mai - 06

RAPPORT D'ESSAI
 EV06-08980.003

Page 3 of 5

		Resultats	Unites	Min	Max
TENEUR EN EAU SUR BRUT	NF ISO 11465 X 31-102 08-94	6,58	%		
HYDROCARBURES TOTAUX EXPRIME/SEC	X 31-410 : 01 sept 94	13693	mg/kg		
RATIO ABSORBANCE -CH/(=CH2 + -CH3)	X 31-410 : 01 sept 94	0,01			

Les paramètres avec un astérisque ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s).

L'accréditation par la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Le présent rapport ne concerne que le produit soumis à l'analyse.

Le présent rapport est émis par la Société conformément à ses conditions Générales de Services (copie disponible sur demande)

REFERENCES FOURNIES PAR LE CLIENT

Cde : 82751
Devis :
Recu EVRY, le 28/04/06 **Preleve le**
Demandeur: D.BARBET
ClientID: EAS-PAS-P5 0-30
Description:
Nature: SOL
Commentaire:

EAS ENVIRONNEMENT

ZAC du Moulin aux Moines
Espace Entreprende 72
F 72650 LA CHAPELLE ST AUBIN
FRANCE

EVRY, le 4 - mai - 06

RAPPORT D'ESSAI
EV06-08980.004

Page 4 of 5

		Resultats	Unites	Min	Max
TENEUR EN EAU SUR BRUT	NF ISO 11465 X 31-102 08-94	20,76	%		
HYDROCARBURES TOTAUX EXPRIME/SEC	X 31-410 : 01 sept 94	606	mg/kg		
RATIO ABSORBANCE -CH/(=CH2 + -CH3)	X 31-410 : 01 sept 94	0,01			

Les paramètres avec un astérisque ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s).

L'accréditation par la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Le présent rapport ne concerne que le produit soumis à l'analyse.

Le présent rapport est émis par la Société conformément à ses conditions Générales de Services (copie disponible sur demande)

REFERENCES FOURNIES PAR LE CLIENT

Cde : 82751
Devis :
Recu EVRY, le 28/04/06 Preleve le
Demandeur: D.BARBET
ClientID: EAS-PAS-P6 0-50
Description:
Nature: SOL
Commentaire:

EAS ENVIRONNEMENT

ZAC du Moulin aux Moines
Espace Entreprende 72
F 72650 LA CHAPELLE ST AUBIN
FRANCE

EVRY, le 4 - mai - 06

RAPPORT D'ESSAI
EV06-08980.005

Page 5 of 5

		Resultats	Unites	Min	Max
TENEUR EN EAU SUR BRUT	NF ISO 11465 X 31-102 08-94	12,63	%		
HYDROCARBURES TOTAUX EXPRIME/SEC	X 31-410 : 01 sept 94	8821	mg/kg		
RATIO ABSORBANCE -CH/(=CH2 + -CH3)	X 31-410 : 01 sept 94	0,01			



GUILLAUME CADIERGUES
INGENIEUR MATRICIEL SOLS

Les paramètres avec un astérisque ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s).

L'accréditation par la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Le présent rapport ne concerne que le produit soumis à l'analyse.

Le présent rapport est émis par la Société conformément à ses conditions Générales de Services (copie disponible sur demande)